



Une nouvelle typologie des communes wallonnes tenant compte des services à la population, des activités économiques et du tourisme

Cette typologie vise à répondre aux questions suivantes : quel est le niveau d'équipement des communes wallonnes ? quelles sont les communes les plus polarisantes ?

Le *Working Paper* n°37 s'intéresse aux 253 communes francophones de Wallonie et tente de les classer selon l'importance de trois fonctions qui sont le reflet de leur attractivité : l'équipement en services à la population, le niveau d'activités économiques et le niveau d'activités touristiques. Les classements par fonction et le classement combiné cartographiés permettent une mise en évidence des communes les mieux équipées sur ces trois fonctions, soulignant leurs atouts, faiblesses et les complémentarités qu'elles peuvent avoir avec les communes voisines. Cet exercice s'inscrit dans une démarche contribuant à alimenter les travaux d'actualisation de la révision du *SDT Schéma de Développement Territorial*, en cours actuellement¹.

Les analyses sont effectuées au niveau communal, plus riche en données que des niveaux infra-communaux. L'avantage est de proposer une typologie des communes, soit le niveau de gouvernance local de la politique de la Ville, de l'aménagement du territoire et de la mobilité. La réalité des dynamiques urbaines est cependant complexe et des équipements de certaines communes d'agglomération ou de polarités fort proches au sein de communes voisines sont certainement mutualisés/complémentaires dans les faits et concourent au même rayonnement.

Une nouvelle typologie axée sur trois fonctions polarisantes

Les équipements étudiés par commune concernent trois fonctions qui répondent à des logiques différentes de localisation et de polarisation :

- les services à la population (les habitants ou les visiteurs du lieu) ;
- l'activité économique (approchée par l'emploi) et l'équipement en infrastructures logistiques ;
- l'équipement touristique, à destination et attirant les touristes.

Pour la première fonction citée, 113 communes sont relativement bien équipées en services à la population. Elles permettent de couvrir au moins quatre types de besoins (thématiques). Elles sont classées en degrés I, II ou III selon le niveau et la variété de leur équipement.

Pour la fonction économique, la méthodologie met en évidence 28 communes particulièrement remarquables et classées en 3 degrés d'intensité économique. Il s'agit de communes attractives au niveau de l'emploi car elles offrent un nombre élevé de postes de travail sur leur territoire, tant en termes relatifs qu'absolus.

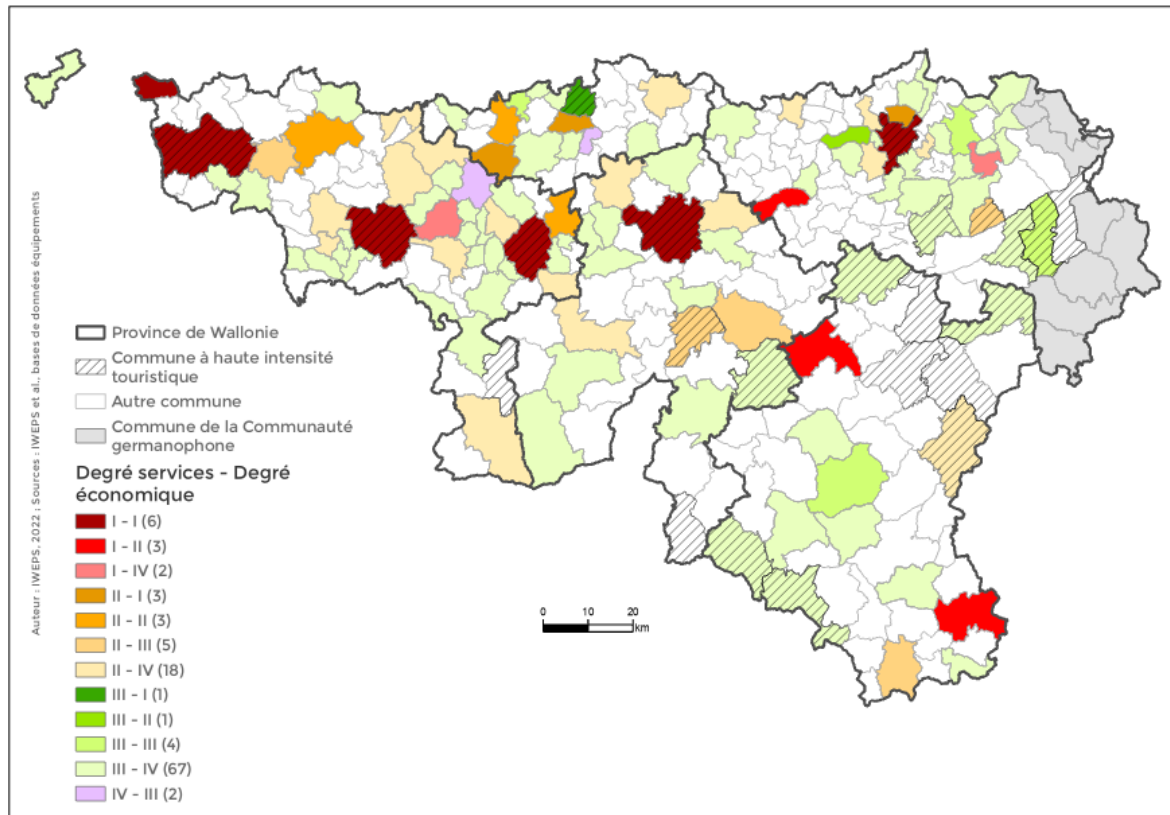
Par ailleurs, 23 communes sont estimées comme les plus touristiques en Wallonie sur base de statistiques de fréquentations des attractions, de nuitées et de capacité d'hébergements.

¹ https://lampspw.wallonie.be/dgo4/site_amenagement/amenagement/sdt



Une carte de synthèse

Une carte de synthèse met en évidence les atouts et spécificités de chaque commune sur les deux fonctions les plus polarisantes, l'équipement en services et les activités économiques.



En haut de la hiérarchie, on trouve six communes urbaines : Liège, Namur, Charleroi, Mons, Tournai et Mouscron qui disposent d'une offre variée et d'un haut niveau en services mais également d'une haute attractivité économique. Ce maillage est complété par des communes également bien équipées et attractives économiquement comme Ottignes-Louvain-la-Neuve, Nivelles mais aussi Huy, Arlon et Marche-en-Famenne. Les communes très bien équipées en services de Verviers et La Louvière présentent de leur côté des faiblesses en termes d'attractivité économique avec des ratios d'emploi intérieur relativement faibles.

Dans les territoires moins densément peuplés, une série de communes complète le maillage en offrant aux populations emplois et équipements de niveaux intermédiaires.

Une typologie pour quels usages ?

Les caractéristiques des communes sur ces trois fonctions permettent d'identifier les centres bien équipés, de production/consommation ou d'organisation de la production ayant des effets d'attraction et d'entraînement sur les autres espaces. Cette compréhension du territoire wallon peut permettre notamment d'évaluer la capacité de l'organisation territoriale actuelle à répondre, maintenant et dans l'avenir, aux quatre objectifs

régionaux de développement territorial et d'aménagement du territoire décrit dans le CoDT² et à différents enjeux économiques, sociaux et environnementaux.

A partir de ces constats actuels et comparés, des stratégies et visions du territoire peuvent se construire afin notamment de ré-organiser le territoire, répartir les fonctions et services de manière équitable et les rendre accessibles par des moyens de déplacements abordables, non polluants et efficaces énergétiquement.

Le Working Paper n°37 est disponible ici : <https://www.iweeps.be/publication/typologie-des-communes-wallonnes-selon-leur-equipement-fonctionnel-en-matiere-de-services-a-la-population-dactivites-economiques-et-de-tourisme/>

Le rapport de recherche n°49 est disponible ici : [Assurer l'accès de la population wallonne aux distributeurs de billets – Éléments d'analyses géographiques](#)

Le Working Paper n°36 est disponible ici : [Typologie des polarités résidentielles selon leur degré d'équipement en services et leur accessibilité bas carbone/basse énergie](#)

Le Working Paper n°34 est disponible ici : [Interaction mobilité et aménagement du territoire dans une perspective de transition juste](#)

Plus d'infos ? Sur [le site de l'Institut](#) via l'outil [WalStat](#), dans la rubrique « Mobilité ».

L'Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique (IWEPS) est un institut scientifique public (OIP) d'aide à la prise de décision à destination des pouvoirs publics. Autorité statistique de la Région wallonne, il fait partie, à ce titre, de l'Institut Interfédéral de Statistique (IIS) et de l'Institut des Comptes Nationaux (ICN).
Par sa mission scientifique transversale, il met à la disposition des décideurs wallons, des partenaires de la Wallonie et des citoyens, des informations diverses qui vont des indicateurs statistiques aux études en sciences économiques, sociales, politiques et de l'environnement. Par sa mission de conseil stratégique, il participe activement à la promotion et la mise en œuvre d'une culture de l'évaluation et de la prospective en Wallonie. Plus d'infos : www.iweeps.be

² En Wallonie, le Code du Développement territorial (CoDT) se décline autour d'un objectif principal (Art.D.I.1) : celui d'assurer un développement durable et attractif du territoire. "Ce développement rencontre ou anticipe de façon équilibrée les besoins sociaux, économiques, démographiques, énergétiques, patrimoniaux, environnementaux et de mobilité de la collectivité, en tenant compte, sans discrimination, des dynamiques et des spécificités territoriales, ainsi que de la cohésion sociale." Quatre objectifs régionaux (Art.D.II.2) de développement territorial et d'aménagement du territoire sont par ailleurs identifiés :
1° la lutte contre l'étalement urbain et l'utilisation rationnelle des territoires et des ressources ;
2° le développement socio-économique et de l'attractivité territoriale ;
3° la gestion qualitative du cadre de vie ;
4° la maîtrise de la mobilité.

